

# POSTE AERONAVALE MILITAIRE

Une circulaire du 14 novembre 1943 prévoit la franchise postale pour les lettres simples, mais aussi une surtaxe pour les lettres envoyées par avion

comme ce sont les Américains qui transportent le courrier ce sont les timbres américains à 6 cents qui seront utilisés.

Les lettres sont centralisées au bureau naval de Casablanca cachet "POSTE NAVALE"



Lettre expédiée de Conakry Guinée française

# POSTE AERONAVALE MILITAIRE

## SURCHARGES DU RICHELIEU

Lors de son séjour New-Yorkais trois negociants en timbres prirent contact avec l'agent postal du navire G.-A Charvet, afin de rééditer ce qui avait été réalisé pour les surcharges du paquebot "Ile de France".



FAUSSE SURCHARGE (hélas)